



Légende

I. SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- A1: BOIS ET FORÊT RELEVANT DU RÉGIME FORESTIER
- AS1: SERVITUDE RÉSULTANT DE L'INSTALLATION DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES EAUX
 - Protection immédiate
 - Protection rapprochée
 - Protection éloignée
- AC1: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
- AC4: ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN ET PAYSAGER
- AC2: SERVITUDES POUR LA PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS
 - Le Château De Courtauvaux Et Son Parc

II. SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

- I4: SERVITUDES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES
 - Bande impactée par une ligne aérienne de 90 kV
 - Bande impactée par une ligne aérienne de 225 kV
- I3: SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL
 - Diamètre nominal 80
 - Diamètre nominal 100
 - Diamètre nominal 150
 - Diamètre nominal 750
 - Diamètre nominal 900
- EL7: SERVITUDES D'ALIGNEMENT

